

## DEPARTEMENT DU MORBIHAN

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Quinze le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, V. Robin-Cornaud, L. Médica, D. Capart, S. Caroff, Z. Dano, MC Couf, L. Delacroix, C. Jourdain, MF Guillemot, AM Garangé, C. Pecchia, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Patrick Guilbaudeau	qui a donné	procuration	à	François Aubertin
Laure Détrez	«	«	à	Michelle. David
Robert Hénault	«	«	à	Maurice Le Teuff
Pierrick LE DRO	«	«	à	Caroline Pecchia

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 25 Mars 2015

Date de l'affichage : 25 Mars 2015

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

-----

### **2015 - 38 : Conventions ERDF**

*Rapporteur : D.GUILLERME*

Par la consommation croissante en énergie des ménages et des entreprises, les réseaux HTA actuels d'ERDF arrivent à capacité maximale de transit de charge.

De plus, sur la commune de GUIDEL, une partie de ces réseaux HTA se situe en "zone boisée" soumise aux aléas climatiques.

La Maîtrise d'Ouvrage de Décision d'ERDF a donc décidé d'investir à la fois en renforcement et en enfouissement de ces réseaux, par la pose de 33 km de câble souterrain et la dépose de 26,5 km de lignes aériennes (en totalité, sur plusieurs communes). Travaux réalisés par le prestataire Armor Réseau Canalisation de St BRIEUC.

Lors du Conseil Municipal du 06 février 2015, une délibération a été prise pour autoriser le Maire à signer les conventions à venir avec ERDF notamment pour le passage de canalisations électriques, pour la mise à disposition de surfaces de terrain pour l'implantation d'un transformateur unique et aussi pour signer les documents à venir, mandatant des

notaires pour signer les actes authentiques relatifs à ces conventions ERDF, afin de les publier au service de la Publicité Foncière.

Il s'agit cette fois de demander au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer les mêmes types de documents à venir pour ces travaux ERDF de renforcement et d'enfouissement sur le réseau HTA (*Haute Tension domaine A : entre 1000 et 50 000 Volts*), soit pour les 3 opérations suivantes :

Opération 522 (en violet sur le plan) :

Poste de Quéverne - La Vieille Saudraye - La Haye - Le Palméro - Kerrouarc'h - Kernante - Kerroch - Kerlého - Kerguéro - Keranna → Gestel / Queven

Opération 526 (en vert sur le plan) :

Poste de Quéverne - La Vieille Saudraye - Kerroch - Les Cinq Chemins - ZI des Cinq Chemins - la Garderie - Les Trois Pierres - Petit Port Cadic (29)

Opération 528 (en orange sur le plan) :

Poste de Quéverne - La Vieille Saudraye - Kerroch - Les Cinq Chemins - Parc Kerhuen - Pen Mané - Kerdossec - Kermartret - Kerdurod - Gestel

Les travaux sont prévus d'avril à fin octobre 2015.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 12 mars 2015 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions à venir avec ERDF notamment pour le passage de canalisations électriques, pour la mise à disposition de surfaces de terrain pour l'implantation d'un transformateur unique, dans le cadre des opérations 2015 de renforcement et d'enfouissement du réseau HTA d'ERDF n° 522, 526 et 528 (partant du poste de Quéverne)

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents à venir, mandatant des notaires pour signer les actes authentiques relatifs à ces conventions ERDF, afin de les publier au service de la Publicité Foncière.

**Adopté à l'unanimité**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 1<sup>er</sup> Avril 2015  
Le Maire,  
François AUBERTIN

